

Conformément à la demande exprimée par le Conseil communautaire et plusieurs Conseils municipaux du territoire de Lorient Agglomération, nous avons eu mardi 13 avril un premier échange avec Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'industrie auprès de Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, au sujet de la situation de Fonderie de Bretagne suite à l'annonce de la cession de cet établissement par Renault. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, Jean-Michel Jacques, Député du Morbihan et Jacques Le Nay, Sénateur du Morbihan, participaient également à cet entretien.



Nous avons pu rappeler à l'Etat actionnaire du groupe Renault sa responsabilité pour l'avenir de Fonderie de Bretagne, du site et de ses emplois et fait part de la colère des élus, comme des organisations syndicales et des salariés, sur l'attitude de Renault qui a précipité son annonce de cession alors que la revue stratégique n'était pas achevée.

Nous avons également défendu le caractère stratégique de l'activité de Fonderie de Bretagne dans la filière automobile et la nécessité d'investir à la fois pour conforter l'activité de production de pièces en fonte et pour s'inscrire dans le processus de conversion de l'automobile vers l'électrique.

Nous nous sommes aussi attachés à défendre la valeur de l'outil industriel et des salariés qui le font fonctionner et de leur volonté d'adaptation pour le rendre plus efficient.

Madame Agnès Pannier-Runacher a fortement souligné l'importance du site de Fonderie de Bretagne pour le territoire du Pays de Lorient et confirmé la volonté du Gouvernement d'exiger du groupe Renault qu'il assume ses responsabilités économique et sociale vis-à-vis du territoire comme des salariés, afin d'assurer sur le long terme un projet industriel crédible et compétitif.

La Ministre a confirmé la tenue d'un comité stratégique de filière sur les fonderies françaises, avec les donneurs d'ordre et les sous-traitants. Elle a également accepté de faire expertiser les écarts de rentabilité constatés entre les études Advancy et Secafi. Elle a rappelé que l'ensemble des dispositifs d'Etat sont à disposition pour solidifier le projet de relance de l'activité de Fonderie de Bretagne : fonds de Territoires d'Industrie, plan de relance notamment.

Le principe d'autres échanges du même type à rythme régulier a été arrêté.

Nous sommes plus que jamais déterminés à obtenir des engagements fermes de l'Etat et de Renault pour donner un avenir à Fonderie de Bretagne dont les salariés ont démontré la capacité à être performante et compétitive.

Fabrice LOHER
Président de LORIENT AGGLOMERATION

Fabrice VELY
Maire de CAUDAN

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

